

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 476

présenté par
Mme Le Nabour

ARTICLE 10

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 15, supprimer les mots :

« en raison ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.